iDFP LexisNexis®

Colloque Annuel

LE PROGRAMME

Le conseil de famille du chef d'entreprise

Ven. 17 oct. 2025

De 09:00 à 17:00

Inscription sur :

institut-dfp.com

Objectifs pédagogiques

Un constat : le conseil de famille aux chefs d'entreprise est **structurellement inadapté** aux enjeux croissants auxquels ils sont confrontés : transmission, conflits, gouvernance, vulnérabilité du dirigeant...

Ce colloque propose une **approche interdisciplinaire et pragmatique** pour structurer un conseil de famille *global, sécurisé et pérenne* autour du chef d'entreprise.

- Faire un état des lieux du conseil que reçoivent les chefs d'entreprise sur le plan familial et de leur patrimoine propre
- Encourager et faciliter l'interprofessionnalité de ce conseil,
- Intégrer l'avocat spécialisé en droit de la famille à ce conseil,
- Déterminer les outils utiles du droit des affaires et du droit de la famille dans le conseil personnel au chef d'entreprise

À quoi s'attendre ?

→ Une journée de formation enrichie par **l'interdisciplinarité** des séminaristes et intervenants (7h)

→ Un **format unique** qui mélange "tables rondes" et formations dédiées à la gouvernance, la transmission, la protection du patrimoine et l'anticipation des risques

→ Des **retours d'expérience et des outils concrets** pour enrichir votre pratique

→ Une **réflexion** sur les dysfonctionnements actuels et une volonté de rechercher ensemble des **solutions**.

Durée totale de la formation : 7 heures

Partenaire : LexisNexis®

8H30 — **ACCUEIL**

9H00-9H15 — **INTRODUCTION ET PRESENTATION DES TRAVAUX.**

9H15-11H15 — **TABLE RONDE 1 : QUEL CONSEIL DE FAMILLE POUR LE CHEF D'ENTREPRISE ?**

- LES CONSEILS DU CHEF D'ENTREPRISE

L'avocat en droit des affaires
Le banquier privé
Le Notaire
Le Family Office
L'avocat en droit de la famille ?

- QUELLES DIFFÉRENCES D'APPROCHES ? QUELLE COMPLÉMENTARITÉ ? QUELLE COLLABORATION ?

- L'APPUI TECHNOLOGIQUE

Présentation d'une start-up de convergence des conseils

11H15-12H30 — **TABLE RONDE 2 : ENTREPRISE FAMILIALE : GOUVERNANCE ET ENJEUX DE TRANSMISSION**

- INTRODUCTION À LA GOUVERNANCE FAMILIALE

Structures de gouvernance : conseils familiaux, chartes et comités.

- DÉFIS SPÉCIFIQUES AUX ENTREPRISES FAMILIALES

Gestion des conflits familiaux, Maintien de la vision et des valeurs familiales dans un contexte concurrentiel.

- STRATÉGIES DE TRANSMISSION INTERGÉNÉRATIONNELLE

- ASPECTS JURIDIQUES ET FISCAUX DE LA TRANSMISSION

Dutreil, pactes d'associés

12H30 — **DÉJEUNER**

14H00-15H30

TABLE RONDE 3 : PROTÉGER LA FAMILLE DE L'ENTREPRISE

- LES RÉGIMES MATRIMONIAUX : PRINCIPES ET CHOIX

présentation rapide, mais focus sur les outils spécifiques au chef d'entreprise :
- la clause d'exclusion,
- société d'acquêts,
- remploi de fonds propres

- PROTECTION PATRIMONIALE DE LA FAMILLE CONTRE LES CRÉANCIERS DE L'ENTREPRISE

- Gestion et engagement des biens communs ou indivis,
- Insaisissabilité et réforme 2022

- LE STATUT DU CONJOINT COLLABORATEUR

- PRÉSERVER LES PATRIMOINES COMMUNS ET PROPRES DANS LES OPÉRATIONS DE HAUT DE BILAN

(cession, FUSAC, LBO, apports d'actifs etc.) avec le droit de la famille : origine des fonds et traçabilité

15H30-16H30

TABLE RONDE 4 : PROTÉGER L'ENTREPRISE DES ALÉAS FAMILIAUX : UNION / DÉSUNION DU CHEF D'ENTREPRISE

- DISTINCTION, TITRE ET FINANCE

La bonne articulation entre conduite de l'entreprise et préservation patrimoniale (gestion / revenus / cession)

- PRÉSERVER LA VIE DE L'ENTREPRISE CONTRE LA DÉSUNION

- rédaction des statuts ;
- gestion et votes,

- INGÉNIERIE AUTOUR DE LA RÉMUNÉRATION DU CHEF D'ENTREPRISE

intégration ou pas au régime matrimonial

16H30-17H45	**TABLE RONDE 5 : PROTÉGER L'ENTREPRISE DES ALÉAS FAMILIAUX : VULNÉRABILITÉ DU CHEF D'ENTREPRISE** • LA VULNÉRABILITÉ DE L'ASSOCIÉ ET DU DIRIGEANT SOCIAL • LES OUTILS DE L'ANTICIPATION - Stratégies sociétaires - La fiducie-Gestion - Mandat de protection future • AUTRES OUTILS (PRÉSOMPTION DE MANDAT, ETC.)
17H45-18H	**CLÔTURE**

Nous contacter

Par mail : institut@institut-dfp.com
Site web : www.institut-dfp.com
Inscription et règlement en ligne.

Infos pratiques

Avocats en droit de la famille, notaires, professionnels du droit et du conseil…
Sans prérequis.
7h de formation continue.

TARIFS
Adhérents : 150€ HT
Non adhérents : 250 € HT
- de 5 ans au Barreau : 80€ HT
Pris en charge par le FIF-PL.
Éligible à la FCO.

Partenaire :

LexisNexis®

Inscriptions : Sur le catalogue IDFP.

Modalités d'accès :
Maison du Barreau,
2rue de Harlay 75001 PARIS
Places limitées.

Handicap :
Contactez-nous à l'adresse
information@institut-dfp.com

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS :
L'inscription est réputée acquise à réception du paiement et du contrat de formation signé.